

*Questions orales*

**M. Broadbent:** Ils ne vont manifestement pas baisser les prix et sont déterminés à détruire Petro-Canada.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** Le dernier premier ministre conservateur qui n'a pas pris au sérieux le sort de Petro-Canada a perdu sa place. Je préviens le premier ministre qu'il en ira de même pour lui.

## LE MANDAT DE LA SOCIÉTÉ

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné que la loi adoptée...

**M. Crosbie:** Vous gaspillez votre énergie, Ed.

**M. Broadbent:** Étant donné que la loi visant à créer Petro-Canada adoptée par le Parlement donne à la société un vaste mandat en vue d'explorer, de raffiner et d'offrir des prix raisonnables, la ministre admettra-t-elle que le nouveau mandat confié au président de Petro-Canada enfreint carrément la loi puisqu'on lui demande de réaliser des bénéfices maxima et donc de faire fi du consommateur ainsi que des autres intérêts canadiens?

**L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, c'est la ministre responsable de Petro-Canada, c'est-à-dire moi-même, qui confie son mandat à la société d'État. Je représente le gouvernement et détiens une action. Ce mandat stipule entre autres que son actionnaire demande désormais à la société de fonctionner selon les principes commerciaux du secteur privé, en mettant l'accent sur les bénéfices et la nécessité de rentabiliser au maximum l'investissement du gouvernement du Canada. Des milliards de dollars de nos ressources inexploitées les plus précieuses sont en jeu.

Je rappelle au député que notre gouvernement a été le premier à prélever des dividendes auprès de Petro-Canada. Nous avons touché 30 millions de dollars de la société dans le dernier budget. On ne peut pas demander à une entreprise de fonctionner comme une société privée, de distribuer des dividendes qui reviennent au gouvernement du Canada et ensuite d'établir des prix artificiels.

\* \* \*

## L'ÉNERGIE

## LE PRIX DE L'ESSENCE DANS LE NORD DE L'ONTARIO

**M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Les habitants du nord de l'Ontario sont scandalisés de voir que les prix de l'essence sont plus hauts qu'ils ne l'ont jamais été pendant que les prix mondiaux s'effondrent. Les automobilistes du nord de l'Ontario voudraient savoir comment il se fait qu'ils peuvent économiser \$10 sur un plein d'essence en traversant le pont pour aller de Sault-Sainte-Marie, en Ontario, à The Soo, au Michigan? Pourquoi les voisins des habitants du nord de l'Ontario, au Minnesota,

paient-ils l'équivalent de 36c. le litre tandis que mes électeurs de Nakina, en Ontario, paient plus de 63c. le litre?

**L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, c'est parce que les taxes au Canada représentent environ le tiers du prix de l'essence. Les Canadiens paient pour l'assurance-maladie, les pensions de vieillesse et d'autres services sociaux aux postes à essence, mais pas les Américains.

## LES PRIX MONDIAUX DU PÉTROLE

**M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur):** Monsieur le Président, la ministre ne s'occupe pas de la baisse des prix mondiaux. Quand les prix mondiaux augmentent, les prix à la consommation augmentent presque immédiatement. Maintenant qu'ils baissent, il faut attendre longtemps avant que le prix au détail de l'essence baisse un tant soit peu. Pourquoi?

**L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je sais que le député ne voudrait pas induire sciemment la Chambre en erreur. J'imagine donc qu'il a oublié que, sous le gouvernement conservateur, quand mon collègue, le leader à la Chambre, était ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, il avait instauré un mécanisme pour garantir que les hausses de prix ne se reflèteraient pas sur la vente au détail avant 60 jours pour permettre que ces hausses se répercutent partout dans le système. J'ai aussi signalé à la Chambre que les Canadiens profiteront de la chute des prix à mesure que le prix du brut baissera, et je rappelle aux députés que les sociétés canadiennes ont réduit le prix du brut la semaine dernière, et à mesure que cette baisse de prix se répercutera dans le système.

\* \* \*

## PETRO-CANADA

## L'ÉTUDE DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il a déclaré que le gouvernement pourrait être disposé à un moment donné à vendre une partie des avoirs de Petro-Canada au secteur privé. Ne sait-il pas que, d'après un rapport commandé par l'ancien gouvernement conservateur d'Ontario, le gouvernement doit protéger les intérêts des actionnaires minoritaires et ne pourra plus mettre sa politique globale en vigueur s'il vend une partie de ses actions au public? Est-ce là le but qu'il vise?

**L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Bien sûr que non, monsieur le Président. Voilà pourquoi nous étudions si minutieusement l'opportunité de vendre des actions de Petro-Canada aux Canadiens.

## LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, ai-je bien compris la réponse de la ministre: la politique du gouvernement n'est plus de vendre une partie des avoirs de Petro-Canada, mais elle entrevoit cela comme une possibilité? Quelle est la politique du gouvernement: de vendre ou de ne pas vendre une partie des avoirs de Petro-Canada? C'est quoi au juste?